

CATALOGUE DES FORMATIONS 2025 - 2026





AFaLaC (Association Famille Langues Cultures) est une association loi 1901 à but non lucratif, reconnue d'intérêt général.

Nous sommes centre national de recherche, de formation et de ressources pour l'éducation plurilingue, l'accompagnement des migrants, l'éducation à la diversité culturelle, l'alphabétisation, le Français Langue Etrangère.

AFaLaC a pour but d'accompagner les familles et les professionnel(le)s en contexte de diversité linguistique et culturelle pour la construction d'une société et d'une école inclusives, basées sur le respect des autres. Plus particulièrement, nous travaillons pour :

- Favoriser le plurilinguisme et l'interculturalité dans les milieux éducatifs et de soins
- Accompagner les familles venues d'ailleurs, valoriser les langues maternelles pour renforcer la co-éducation, l'accès au livre et réduire l'échec scolaire.
- Informer sensibiliser le grand public, lutter contre les stéréotypes.
- Accompagner, former les professionnels Impulser et fédérer un réseau d'acteurs, créer et diffuser des ressources.

Toutes nos actions de terrain, de formation et de recherche s'appuient sur les travaux en didactique des langues, socio-linguistique, clinique transculturelle. Nous contribuons également à la production scientifique dans ces domaines par la participation à des colloques, à des revues thématiques, à des projets de recherche-action d'envergure locale et nationale en partenariat avec l'Université du Mans et d'autres universités et centres de recherche.

Toutes les ressources et les projets menés en tirent profit et nous permettent d'agir en répondant de mieux en mieux aux besoins des centaines de parents, enfants et professionnels que nous rencontrons chaque semaine sur le terrain, mais aussi aux attentes des participants de nos formations en direction de structures de nature très diverse réparties sur tout le territoire français.

Basé au Mans, AFaLaC se déplace dans les structures demandeuses.

OFFRE DE FORMATION

FORMATIONS INTRA

Elles s'adressent à un groupe de stagiaires qui sont rattachés ou non à la même entreprise, collectivité, association. Le thème, le contenu, les modalités de la formation sont convenues avec la structure qui en fait la demande, après analyse des besoins et des attendus. Elles se déroulent en général sur site.

Formation théorique et pratique Conférence, ateliers

D'une durée de 3, 6 ou 12h, ces modules proposent à la fois l'apport d'éléments théoriques sous forme de conférence et de mises en situation permettant d'expérimenter et d'analyser des ressources transposables.

Les modules de 12h aboutissent à la création de ressources qui restent acquises à la structure.

Formation théorique Conférence

D'une durée de 3 ou 6h, ces modules proposent une formation théorique sous forme de conférence illustrée de vignettes, d'études de cas, de témoignages et de présentation de dispositifs validés

Formation pratique et réflexive

D'une durée de 1h à 3h, ces modules proposent une observation réflexive d'une situation mise en oeuvre par les formateurs AFaLaC avec les parents et/ou les enfants ou une mise en pratique suivie d'analyse réflexive d'une situation ludique ou didactique.

Tous les modules sont combinables entre eux pour offrir des formations répondant au mieux aux besoins identifiés. Certains points peuvent être approfondis à la demande.

Une bibliographie / sitographie est remise aux participants.

JOURNÉES D'ÉTUDE

Elles s'adressent à des individuels et sont organisées tous les deux ans sur des thèmes spécifiques.

ACTIONS DE SENSIBILISATION

Elles s'adressent à des individuels. Elles sont programmées sur des thèmes spécifiques (calendrier mis à jour sur notre site et sont gratuites (excepté lorsque des ressources sont fournies).

MODALITÉS

Nous proposons des formations intra en distanciel, en format hybride (plateforme Zoom) ou en présentiel, selon les contraintes du demandeur (organisation, disponibilité des stagiaires, budget, ...). Nous restons à disposition pour convenir ensemble de l'organisation la plus pratique selon votre contexte. Il faut être conscient que les modules ateliers ou pratique réflexive sont difficilement adaptables au distanciel.

Les actions de sensibilisation ont lieu en distanciel, via la plateforme Zoom. Elles peuvent ponctuellement être proposées dans nos locaux.

Les journées d'étude ont lieu en format hybride : en présentiel à Le Mans Université, avec possibilité d'accès en distanciel (via la plateforme Zoom). L'université est desservie par le bus et la ligne de tram T1 et est accessible pour les personnes à mobilité réduite.

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Nos formations se caractérisent par des approches complémentaires, équilibrant théorie et pratique, travail en grand ou en petit groupe, en binômes, individuel et s'appuient sur des supports et des contenus variés.

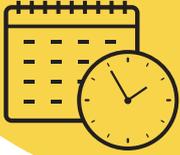
Plus particulièrement, ce qui caractérise chaque formation :

- Des apports magistraux basés sur la recherche en didactique des langues, en sociolinguistique, en psychologie, en clinique transculturelle ;
- Des temps d'échanges participatifs, pour faire émerger les savoirs déjà-là, des retours de pratiques et d'expériences, qui se nourrissent au fil de la formation ;
- Des temps de découverte et manipulation de ressources, selon la formation (matériel pédagogique plurilingue, tapis et tabliers à histoires, jeux, supports de communication à destination de vos publics ciblés) ;
- Des travaux pratiques, allant de la création artistique plurilingue en équipe, à la conception d'un projet d'accueil, d'outils de communication, de supports pédagogiques (...), selon le projet de formation défini ;
- Des supports variés : présentations PowerPoint, jeux, vidéos, quizz, témoignages écrits et audios, (...).

INFORMATIONS PRATIQUES

Toutes nos formations sont modulables pour mieux nous adapter à vos demandes, à vos contextes.

DURÉE



- Webinaires : 1 heure à 3 heures ;
- Formations intra :
 - conférence : de 3 à 6 heures
 - conférence/ ateliers : de 3 à 12 heures
 - mise en pratique ou observation réflexive de 1h à 3 heures (plusieurs groupes dans la ½ journée)
- Journée d'étude : 1 à 2 journées de 6 heures.

EFFECTIFS



- Webinaires : pas de limites de places pour les webinaires-conférence, jusqu'à 20 personnes pour la manipulation de ressources ;
- Formations intra :
 - conférence : selon la jauge de la salle
 - conférence/ ateliers : de 6 à 20 personnes maximum
 - mise en pratique ou observation réflexive : 15 personnes maximum par groupe
- Journée d'étude : pas de limite de places.

TARIFS



- Webinaires : gratuit (sauf si mise à disposition de matériel) ;
- Formations intra :
 - Base : demi-journée - 650 €
 - Journée - 1200 €
 - 2 jours - 2300 € tarif dégressif à partir de 2 jours + éventuel défraiement
- Journée d'étude : plusieurs tarifs, consulter le programme.

ACCESSIBILITÉ

Nous nous engageons à rendre les formations accessibles aux personnes en situation de handicap et adaptons les modalités, les moyens techniques et les contenus pour garantir le meilleur accueil des stagiaires. Pour tout renseignement, contacter valentina.semeghini@afalac.org.

ÉVALUATION

- Un questionnaire pré-formation est adressé à tous les participants pour cibler au mieux les besoins.
- Les productions individuelles et en équipe sont évaluées pendant la formation.
- Un questionnaire de satisfaction est proposé à la fin de la formation.

CONTACTS



Françoise Leclaire
info@afalac.org
02 43 25 29 49

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Article 1

Le présent règlement est établi conformément aux dispositions des articles L.6352-3 et L.6352-4 et R.6352-1 à R.6352-15 du Code du travail. Il s'applique à tous les stagiaires, et ce pour la durée de la formation suivie.

Chaque stagiaire est considéré comme ayant accepté les termes du présent règlement lorsqu'il suit une formation dispensée par AFaLaC et accepte que des mesures soient prises à son égard en cas d'inobservation de ce dernier.

Article 2 - Lieu de formation

La formation aura lieu soit dans l'entreprise/structure du stagiaire, soit dans des locaux extérieurs, soit à distance, en visioconférence. Les dispositions du présent Règlement sont applicables dans tout local ou espace accessoire à l'organisme.

Article 3 - Règles générales

Chaque stagiaire doit veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant les consignes générales et particulières de sécurité et d'hygiène en vigueur sur le lieu de formation.

Toutefois, conformément à l'article R6352-1 du Code du travail, lorsque la formation se déroule dans une entreprise ou un établissement déjà doté d'un règlement intérieur, les mesures de sécurité et d'hygiène applicables aux stagiaires sont celles de ce dernier règlement.

Article 4 - Comportement

Il est formellement interdit aux stagiaires :

- D'introduire des boissons alcoolisées dans les locaux de l'organisme ;
- De se présenter aux formations en état d'ébriété ;
- En application du décret n° 92-478 du 29 mai 1992, de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, sauf dans les lieux réservés à cet usage.
- Sauf dérogation expresse, d'introduire des tierces personnes sur le lieu de formation.

Article 5 - Horaires

Les horaires de stage sont fixés dans par l'organisme de formation et portés à la connaissance des stagiaires par l'intermédiaire du responsable de l'entreprise en contact avec l'organisme de formation. Les stagiaires sont tenus de respecter ces horaires..

En cas d'absence ou de retard au stage, il est préférable pour le stagiaire d'en avvertir le formateur. Par ailleurs, une feuille d'émargement doit être signée par le stagiaire.

Article 6 - Accidents

Tout accident ou incident survenu à l'occasion ou en cours de formation doit être immédiatement déclaré par le stagiaire accidenté ou les personnes témoins de l'accident, au responsable de l'organisme.

Conformément à l'article R.6342-3 du Code du travail, l'accident survenu au stagiaire pendant qu'il se trouve sur le lieu de formation ou pendant qu'il s'y rend ou en revient, fait l'objet d'une déclaration par le responsable de l'organisme auprès de la caisse de sécurité sociale.

Article 7 - Matériel pédagogique et ressources

La documentation pédagogique remise lors des sessions de formation est protégée au titre des droits d'auteur et ne peut être réutilisée autrement que pour un strict usage personnel.

Il est interdit d'emporter, modifier, diffuser les supports de communication.

Le matériel et les ressources pédagogiques AFaLaC peuvent être réutilisés à l'issue de la formation, en gardant les logos sur les supports et en respectant les règles relatives à la propriété intellectuelle.

Article 8 - Sanctions

Tout agissement considéré comme fautif par la direction de l'organisme de formation pourra, en fonction de sa nature et de sa gravité, faire l'objet de l'une ou l'autre des sanctions ci-après par ordre croissant d'importance :

- Avertissement écrit par le Directeur de l'organisme de formation
- Blâme
- Exclusion définitive de la formation

Lorsque le responsable de l'organisme de formation ou son représentant envisage de prendre une sanction qui a une incidence, immédiate ou non, sur la présence d'un stagiaire dans une formation, il est procédé ainsi qu'il suit :

- Le responsable de l'organisme de formation ou son représentant convoque le stagiaire en lui indiquant l'objet de cette convocation.
- Celle-ci précise la date, l'heure et le lieu de l'entretien. Elle est écrite et est adressée par lettre recommandée ou remise à l'intéressé contre décharge.
- Au cours de l'entretien, le stagiaire peut se faire assister par une personne de son choix, stagiaire ou salarié de l'organisme de formation. La convocation mentionnée à l'alinéa précédent fait état de cette faculté. Le responsable de l'organisme de formation ou son représentant indique le motif de la sanction envisagée et recueille les explications du stagiaire. Dans le cas où une exclusion définitive du stage est envisagée, une commission de discipline est constituée, où siègent des représentants des stagiaires.
- Elle est saisie par le responsable de l'organisme de formation ou son représentant après l'entretien susvisé et formule un avis sur la mesure d'exclusion envisagée.
- Le stagiaire est avisé de cette saisine. Il est entendu sur sa demande par la commission de discipline. Il peut, dans ce cas, être assisté par une personne de son choix, stagiaire ou salarié de l'organisme. La commission de discipline transmet son avis au Directeur de l'organisme dans le délai d'un jour franc après sa réunion.
- La sanction ne peut intervenir moins d'un jour franc ni plus de quinze jours après l'entretien ou, le cas échéant, après la transmission de l'avis de la commission de discipline. Elle fait l'objet d'une décision écrite et motivée, notifiée au stagiaire sous la forme d'une lettre qui lui est remise contre décharge ou d'une lettre recommandée.
- Lorsque l'agissement a donné lieu à une mesure conservatoire d'exclusion temporaire à effet immédiat, aucune sanction définitive, relative à cet agissement, ne peut être prise sans que le stagiaire ait été informé au préalable des griefs retenus contre lui et éventuellement que la procédure ci-dessus décrite ait été respectée.

Article 9 - Diffusion

Le présent règlement est porté à la connaissance de chaque stagiaire.

Un exemplaire du présent règlement est disponible dans les locaux de l'organisme de formation.

Article 10 - Entrée en vigueur

Le présent règlement entre en vigueur à partir du 1 août 2024.

LA GLOTTOPHOBIE, UNE DISCRIMINATION NON CONDAMNÉE



OBJECTIFS

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Définir ce qu'est une discrimination et identifier ses différentes formes.
- Expliquer les mécanismes perceptifs qui alimentent les stéréotypes linguistiques.
- Décrire la situation légale en France concernant les discriminations linguistiques.
- Identifier les origines historiques, culturelles et idéologiques de la glottophobie.
- Analyser les idéologies langagières qui hiérarchisent les langues et variétés linguistiques.
- Mettre en œuvre des mises en situation et jeux pédagogiques pour prendre conscience de la glottophobie ordinaire et faire comprendre l'égalité de toutes les langues.
- Proposer des pistes pour lutter contre la glottophobie dans son contexte professionnel ou social.

CONTENUS

- Comprendre la discrimination
- Influence perceptive des stéréotypes : biais et jugements liés à l'accent, au registre, à la variété linguistique
- La glottophobie en France : un vide juridique
 - Situation légale : absence de reconnaissance comme discrimination
 - Conséquences sur l'intégration, l'accès aux droits et les parcours scolaires ou professionnels
 - Origines culturelles de la glottophobie
- Les idéologies langagières
 - Idéologie monolingue : héritage de deux siècles de francisation
 - Idéologie de la norme/du standard
- Activités et mises en situation
 - Jeux et expériences autour des langues pour déconstruire les hiérarchies implicites
 - Débriefings pour analyser les réactions et prises de conscience

LE PLUS

- Chacun repartira avec une activité utilisable dans sa structure

ACCUEIL ET SCOLARISATION DES ENFANTS ALLOPHONES

SENSIBILISATION



OBJECTIFS

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Identifier les représentations et préjugés courants sur le bilinguisme et la migration, à la lumière des recherches actuelles.
- Expliquer la notion de traumatisme migratoire et la vulnérabilité spécifique des enfants issus de la migration.
- Relier la question des langues aux enjeux identitaires et aux difficultés rencontrées par les enfants allophones.
- Mettre en œuvre des pratiques d'accueil qui prennent en compte la pluralité linguistique et culturelle des enfants migrants.
- Utiliser quelques outils concrets favorisant un climat sécurisant et inclusif.

CONTENUS

- Représentations et préjugés
 - Déconstruction des idées reçues sur le bilinguisme et la migration
 - Apports des recherches en linguistique et en sciences de l'éducation
- Contexte migratoire et vulnérabilités
 - Notion de traumatisme migratoire : manifestations et impacts sur la scolarité
 - Spécificités du vécu des enfants de migrants et rôle de l'école dans leur parcours
- Langues et identité
 - Importance de la langue maternelle pour la construction identitaire
 - Enjeux du maintien de la langue d'origine en contexte scolaire francophone
- Pratiques et outils pour l'accueil
 - Présentation d'expériences et de projets
 - Outils facilitant l'intégration linguistique et culturelle tout en valorisant la pluralité

ACCUEIL ET SCOLARISATION DES ENFANTS ALLOPHONES

APPROFONDISSEMENT



OBJECTIFS

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Expliquer l'intérêt et utiliser des outils pour une évaluation en langue maternelle pour identifier les compétences langagières et cognitives des élèves.
- De mettre en oeuvre un dispositif d'entrée dans l'écrit prenant appui sur les langues maternelles
- Concevoir un projet interdisciplinaire à partir d'albums bilingues.
- Valoriser les savoirs déjà-là des enfants, qu'ils soient linguistiques, culturels ou expérientiels.
- Développer des pratiques d'accueil qui intègrent la pluralité linguistique et culturelle dans un cadre inclusif et sécurisant.

CONTENUS

Évaluation en langue maternelle

- Intérêt et principes de l'évaluation dans la langue d'origine
- Outils et méthodes pour repérer les compétences orales, écrites et cognitives

Entrée dans l'écrit pour les NSA

- Particularités des élèves non scolarisés antérieurement
- Appui sur la langue maternelle pour comprendre le principe alphabétique

Albums bilingues et projets interdisciplinaires

- Choisir et exploiter un album bilingue
- Concevoir un projet pluridisciplinaire et plurilingue autour d'un album

Valorisation des savoirs déjà là

- Identifier et reconnaître les compétences linguistiques, culturelles et scolaires antérieures
- Intégrer ces savoirs dans les activités comparatives entre les langues
- Encourager la participation active et la coopération entre élèves

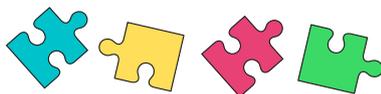
Présentation de dispositifs "clefs en main"

LE PLUS

- Chacun repartira avec une activité utilisable dans sa structure

FAVORISER LES PRATIQUES DE LITTÉRACIE PLURILINGUE

FAVORISER L'ACCÈS AU LIVRE POUR TOUS



OBJECTIFS

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Identifier le rôle du livre dans le développement affectif, langagier et cognitif de l'enfant.
- Reconnaître l'influence des contextes culturels sur la place du livre dans l'éducation.
- Mettre en place des activités parents/enfants favorisant la lecture dans plusieurs langues.
- Utiliser des supports multilingues pour animer des temps de lecture et de découverte.
- Promouvoir la diversité linguistique comme richesse éducative et sociale.
- Créer un lien entre langue familiale et langue de scolarisation.

CONTENUS

Le livre et le développement de l'enfant

- Apports affectifs, cognitifs et linguistiques de la lecture précoce
- Impact des habitudes culturelles et familiales sur l'accès au livre

Le livre comme vecteur de lien social et culturel

- Transmettre un socle commun de valeurs et favoriser le vivre-ensemble
- Construire des ponts entre langues familiales et français

Découverte et expérimentation d'outils multilingues innovants

Module 6h

- Livre bilingue : choix, adaptation et utilisation
- Tapis à histoires multilingue : scénarisation et animation
- Kamishibai plurilingue : techniques de narration et interaction

Module 12h

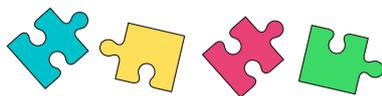
- Présentation de rallye lecture et/ou escape game
- Expérimentation des outils (avec des familles ou entre professionnel.le.s)
- Analyse des principes de construction d'activités plurilingues

LE PLUS

- Module 12h : chacun repartira avec les fiches pour reproduire un rallye lecture plurilingue ou un escape game plurilingue

VALORISER LE PLURILINGUISME À L'ÉCOLE

LES LANGUES FAMILIALES : UN LEVIER POUR LES APPRENTISSAGES



OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Mettre en place et d'animer des ateliers d'éveil aux langues prenant en compte les langues familiales et favorisant l'accès au livre pour tous, conformément aux IO.
- Replacer les parents au cœur d'une dynamique de coéducation.
- Valoriser les savoirs déjà-là des enfants.
- Concevoir un projet interdisciplinaire centré sur les langues familiales et l'album de littérature pour la jeunesse : le langage dans toutes ses dimensions, découverte culturelle du monde, vivre ensemble.

CONTENUS

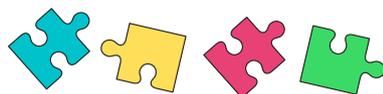
- Avant la séance, avec les parents : présentation du dispositif, fondements théoriques
- En classe, co-animation avec parents allophones : découverte d'une séance d'éveil aux langues menée par une professionnelle AFaLaC autour d'un album
- Temps réflexif
 - Analyse des objectifs, travaillés et lien avec les programmes dans une perspective d'interdisciplinarité
 - Définition de l'éveil aux langues
 - L'importance des langues maternelles dans la construction identitaire des enfants et du lien école-famille
 - Travailler avec des langues inconnues, coéducation: quelle posture
 - Examen critique de séance
 - Découverte et expérimentation
 - Conduire une séance, programmer une séquence : analyse détaillée et expérimentation du matériel

LE PLUS

- Prêt pour 1 mois d'une malle plurilingue pour prolonger le travail engagé.

L'ENFANT, LA FAMILLE, L'ÉCOLE

LA RELATION D'AIDE EN CONTEXTE TRANSCULTUREL



OBJECTIFS

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Analyser la complexité des situations vécues par les enfants et familles en contexte transculturel.
- Prendre en compte les ethno-théories parentales concernant le développement de l'enfant.
- Identifier la vulnérabilité spécifique des enfants de migrants et ses impacts sur les apprentissages et la relation école-famille.
- Situer la relation d'aide dans une approche intégrative, tenant compte des dimensions linguistiques, culturelles et affectives.
- Penser un projet éducatif ou pédagogique s'appuyant sur les ressources des familles et de l'enfant.
- Penser autrement l'évaluation langagière des enfants bilingues, en prenant en compte leur parcours et leurs répertoires linguistiques.
- Utiliser des dispositifs de médiation favorisant la coopération école-famille.

CONTENUS

- Penser la complexité
 - Approches systémiques et interculturelles
 - Interactions entre facteurs linguistiques, culturels et psychosociaux
- L'enfant bilingue
 - Développement langagier et dynamiques familiales
 - Conflit de loyauté et construction identitaire
- La relation d'aide en contexte transculturel : positionnement professionnel et posture réflexive
- Approche intégrative : articulation des dimensions éducatives, linguistiques et psychosociales
 - Mobiliser les ressources des familles
 - Travail collaboratif avec les parents en valorisant leurs compétences linguistiques et culturelles
- Outils de médiation plurilingue favorisant le lien avec les familles
 - Expériences et dispositifs
 - Vignettes cliniques
 - Quelques exemples de comportements éducatifs influencés par la culture
 - Présentation de l'ELAL d'Avicennes

L'ÉVEIL AUX LANGUES À L'ÉCOLE

FAVORISER LES COMPÉTENCES METALINGUISTIQUES ET LE LIEN ECOLE-FAMILLE



OBJECTIFS

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

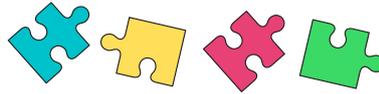
- Se confronter à une langue inconnue pour développer l'ouverture linguistique et culturelle.
- Comprendre, à partir d'une expérience d'apprenant, les mécanismes de transferts interlangues.
- Prendre conscience de son capital linguistique et savoir l'exploiter en contexte pédagogique.
- Découvrir et expérimenter l'approche Éveil aux langues du cycle 1 au cycle 3.
- Analyser la posture de l'adulte dans un atelier d'Éveil aux langues.
- Favoriser l'empowerement des parents dans ces activités.
- Analyser des activités selon les compétences métalangagières, métacognitives et culturelles mobilisées.
- Mettre en oeuvre des activités comparatives entre les langues en s'appuyant sur un album de littérature de jeunesse bilingue ou multilingue.
- Élaborer des activités pédagogiques adaptées à son contexte de classe.

CONTENUS

- Mise en situation et expériences apprenantes
- Confrontation à une langue inconnue : stratégies de compréhension et d'appropriation
- Prise de conscience des compétences sollicitées dans les activités d'Éveil aux langues
- Réflexion sur les transferts interlangues et la synergie entre différents apprentissages langagiers
- Découverte de l'Éveil aux langues et de ses enjeux : Dimensions éducatives, sociales et psychologiques
- Place de l'Éveil aux langues dans les programmes du cycle 1 au cycle 3
- Choix d'un album bilingue ou multilingue adapté à l'âge et au niveau des élèves
- Activités comparatives entre les langues à partir d'un album de littérature pour la jeunesse
- Préparer et mettre en oeuvre une collaboration avec les parents
- Activités interdisciplinaires : mise en lien avec arts, sciences, histoire-géographie
- Posture de l'enseignant : accompagnement, médiation et valorisation de toutes les langues
- Analyse et expérimentation d'activités: objectifs, mise en oeuvre, adaptations possibles
- Élaboration d'une séquence ciblée sur un cycle ou un champ disciplinaire

DES LANGUES POUR JOUER, JOUER AVEC LES LANGUES

LE RALLYE LECTURE MULTILINGUE



OBJECTIFS

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

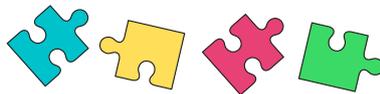
- Expliquer le concept et les principes d'un rallye lecture multilingue.
- Expérimenter et analyser des activités ludiques favorisant l'observation, la logique et la déduction à partir d'albums bilingues ou multilingues.
- Identifier les enjeux éducatifs, culturels et citoyens liés à la lecture multilingue.
- Sélectionner et utiliser des albums de jeunesse adaptés à différents publics et contextes.
- Organiser un rallye lecture multilingue pour enfants, adolescents ou adultes.
- Mettre en œuvre des pratiques valorisant la diversité linguistique et renforçant l'ouverture culturelle, l'empathie et la citoyenneté démocratique.

CONTENUS

- Expérimentation d'un rallye lecture multilingue
 - Participation active à un rallye lecture
 - Analyse du fonctionnement : organisation, matériel, gestion du temps
 - Adaptations possibles selon le public et le contexte
- Le rallye lecture multilingue : concept et finalités
 - Définition et objectifs.
 - Accessibilité pour tous les âges et tous niveaux de lecture
- Enjeux éducatifs et culturels
 - Lecture comme facteur de réussite scolaire et d'ouverture au monde
 - Développement de l'empathie et de la citoyenneté démocratique
 - Reconnaissance et valorisation des langues d'origine

L'UNIVERSALITÉ DES CONTES

QUAND LES CULTURES RASSEMBLENT



OBJECTIFS

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Expliquer en quoi les contes constituent un vecteur d'universalité et un outil de rapprochement interculturel.
- Identifier et analyser les valeurs et morales véhiculées par des contes issus de traditions culturelles diverses.
- Expérimenter une activité d'animation basée sur les contes et transférable dans leurs propres contextes (écoles, médiathèques, centres sociaux, structures adultes).
- Concevoir des prolongements pédagogiques et interculturels (activités plurilingues, ateliers cuisine, projets interdisciplinaires).
- Mettre en œuvre des démarches valorisant la diversité culturelle et linguistique tout en soulignant ce qui rassemble.

CONTENUS

- Introduction : interculturelité et contes
 - Le conte comme patrimoine universel et miroir des cultures.
 - Valeur symbolique et fonction sociale des contes : transmettre, rassembler, initier au vivre-ensemble
- Expérimentation d'une animation interculturelle autour des contes de diverses origines
- Analyse et mise en perspective
 - Discussion collective sur les valeurs et les messages portés par les contes
 - Ce que les récits révèlent des cultures et ce qu'ils partagent de commun
 - Réflexion sur la place des contes dans un projet éducatif, social ou interculturel
- Prolongements interdisciplinaires et transférabilité
 - Activités plurilingues, cuisine autour des cultures d'origine des contes
 - Transposition possible dans divers contextes

LE PLUS

- Un dossier avec les textes et les activités sera remis aux participants.

ACCUEILLIR ET ACCOMPAGNER EN CONTEXTE TRANSCULTUREL

PLACE DES LANGUES MATERNELLES ET TRAVAIL AVEC UN MÉDIATEUR-INTERPRÈTE

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Expliquer les principes de l'approche intégrative et de l'approche narrative appliquées à la clinique transculturelle.
- Identifier pourquoi le travail avec un interprète constitue un enjeu transculturel majeur.
- Décrire le rôle de la culture et de la langue maternelle dans les récits et parcours de vie des personnes migrantes.
- Reconnaître et analyser les manifestations de discriminations linguistiques (glottophobie) et leurs effets.
- Utiliser la posture narrative pour valoriser les récits individuels et soutenir la reconstruction identitaire.
- Collaborer efficacement avec un médiateur interprète en entretien ou accompagnement.

CONTENUS

- Pourquoi travailler avec un interprète est un enjeu transculturel.
- La réalité comme construction culturelle
- Rôle de la culture dans l'accueil, l'accompagnement et la communication.
- L'approche narrative et ses apports
- L'importance de la posture narrative pour valoriser les récits individuels et soutenir la résilience.
- Langues d'origine et construction identitaire.
- Les langues comme ressource dans la relation d'aide.
- Glottophobie : discriminations liées à la langue, impacts et stratégies de lutte.
- Rôle et fonctions de l'interprète dans la médiation linguistique et culturelle.
- Préparer, conduire et analyser un entretien avec interprète.
- Éthique, confidentialité et posture professionnelle.

LE PLUS

Possibilité de prévoir la projection d'un film documentaire et des échanges avec une interprète, protagoniste du reportage.

LES LANGUES COMME DOUDOU

LES LANGUES ET LES LIVRES EN STRUCTURE PETITE-ENFANCE



OBJECTIFS

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Reconnaître et expliquer le rôle des langues familiales dans l'accueil et le développement langagier de l'enfant.
- Concevoir et animer un projet d'accueil et d'animation favorisant la diversité linguistique et culturelle.
- Développer la collaboration avec les parents dans une perspective éducative partagée.
- Favoriser chez les parents des interactions adaptées aux enfants .
- Utiliser et adapter des outils existants pour valoriser les langues et cultures des familles accueillies.
- Intégrer la diversité linguistique dans sa posture professionnelle et dans les pratiques quotidiennes de la structure.

CONTENUS

- Accueillir la diversité linguistique et culturelle en petite enfance
 - Enjeux éducatifs, sociaux et psychologiques.
 - Impact des langues familiales sur le développement langagier et affectif.
 - Stéréotypes et idées reçues sur le bilinguisme précoce.
- Rôle du professionnel comme médiateur linguistique et culturel.
- Collaboration avec les parents
 - Écoute, dialogue et reconnaissance des compétences parentales.
 - Co-animation d'activités et valorisation des savoirs déjà-là.
- Découverte de dispositifs et supports réutilisables (albums, chansons, rituels, jeux).
- Vers un projet adapté à la structure
 - Analyse des besoins et ressources locales.
 - Co-construction d'un projet d'accueil et/ou d'animation avec l'équipe et les familles.
 - Élaboration d'un plan d'action réaliste et durable.

LE PLUS

A la fin du module la structure repartira avec une première ressource pour lancer le projet.

ASL, FLE ET ALPHABÉTISATION ADULTES

VALORISER LA DIVERSITÉ LINGUISTIQUE



OBJECTIFS

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Expliquer la notion de compétence plurilingue et l'intégrer dans la conception d'activités.
- Identifier et questionner les représentations liées aux langues et à l'apprentissage afin d'adapter leur posture professionnelle.
- Utiliser les connaissances et compétences déjà-là des apprenants comme leviers d'apprentissage.
- Mettre en œuvre des activités en travaillant avec des langues inconnues comme ressources pédagogiques.
- Concevoir et animer des activités créatives (écriture, théâtre, arts visuels, oralité) pour renforcer l'expression, la confiance et l'engagement des apprenants.
- Élaborer des pistes de projets en partenariat (écoles, médiathèques, centres sociaux) favorisant la compréhension des valeurs et codes culturels de la société d'accueil.

CONTENUS

Fondements et repères théoriques

- Plurilinguisme, compétence plurilingue, stratégies d'apprentissage.
- Représentations des langues et effets sur la dynamique d'apprentissage.
- Posture du formateur en contexte multilingue

Intégrer les langues des apprenants

- Langues d'origine comme ressources : apports linguistiques, cognitifs et identitaires.
- Mise en situation et analyse réflexive : approches comparatives et compétences métalinguistiques
- Les ateliers d'écriture, de théâtre, de récit et de narration orale comme leviers d'apprentissage et espaces de valorisation de l'identité et de l'imaginaire.

Conception de projets pédagogiques

- Elaboration d'un projet adapté à son public et à son contexte.
- Prise en compte des savoirs et codes culturels déjà-là.

Outils, ressources et partenariats

- Présentation d'outils existants et adaptables.
- Partenariats avec structures culturelles, éducatives et sociales.

LE PLUS

Un dossier pour animer un atelier d'écriture plurilingue sera remis aux participants.

MÉDIATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE :

UN LEVIER POUR L'INCLUSION ET LA COHÉSION SOCIALE



OBJECTIFS

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Expliquer les principes et objectifs de la médiation artistique et culturelle en lien avec l'inclusion sociale.
- Identifier les enjeux éducatifs, sociaux et interculturels des projets de médiation.
- Analyser des dispositifs et projets existants, notamment ceux valorisant les appartenances plurielles.
- Imaginer des actions de médiation pour différents publics, de la petite enfance à l'âge adulte.
- Utiliser l'art et la culture comme outils de rencontre, d'échange et de valorisation des diversités.
- Mettre en œuvre des partenariats entre structures éducatives, culturelles, sociales et médicales.

CONTENUS

- Cadre et principes de la médiation artistique et culturelle
 - Définition, objectifs et finalités.
 - Rôle dans la réduction des inégalités d'accès à la culture.
 - La médiation comme passerelle entre univers familiaux, scolaires, sociaux et culturels.
- Enjeux et impacts
 - Lutte contre la marginalisation et les discriminations.
 - Valorisation des appartenances plurielles et du patrimoine culturel des publics.
 - Contribution à la cohésion sociale et au vivre ensemble.
- Analyse de dispositifs et projets
 - Adaptations selon l'âge, le contexte et les besoins spécifiques des publics.
 - Mobilisation des ressources locales et partenariales.
- Mise en situation et échanges
 - Atelier immersif : expérimentation d'une activité de médiation suivie d'analyse réflexive.
 - Co-construction d'un projet transférable dans le contexte professionnel des participants.

LE PLUS

Possibilité de structurer l'atelier immersif autour d'une proposition culturelle locale existante. A la suite de l'atelier, co-construction de prolongements en lien avec la proposition. Identifier, dans ce cas, l'acteur au moins deux mois avant la date de formation souhaitée.